

OBJECTIFS ET COMPÉTENCES VISÉES

- Acquérir les règles de calcul pour contrôler et calculer les IJSS et les maintiens de salaire brut et net
- Connaître les conséquences de ces arrêts de travail sur la rémunération
- Établir la paie des salariés concernés dans le cadre des arrêts maladie, maternité, accident du travail...
- Optimiser le traitement de ces événements pour l'entreprise

PROGRAMME

1. Les IJSS : Méthode de calcul de la CPAM

- La maladie
- La maternité / paternité
- Accident du travail et maladie professionnelle

2. Les maintiens de salaire

- Calcul des différents maintien de salaire
- Maintien Légal
- Maintien conventionnel au brut
- Maintien conventionnel au net strict
- Maintien conventionnel au net traditionnel

3. La subrogation

Le mécanisme de subrogation

PRÉ-REQUIS

Responsables et techniciens paie, responsables des services RH/personnel, responsables administratifs et financiers, assistantes sociales

PARTICIPANTS :
3 personnes maximum

DUREE :
3 jours

TARIF :
400 € HT/jour
soit 480 € TTC/jour

LIEU :
Inter, salle de formation

DATES :
Nous consulter

PÉDAGOGIE

Formation opérationnelle composée de nombreux exercices pratiques, étude de cas permettant d'évaluer et de valider les acquis tout au long de la formation.

Attestation de formation délivrée à l'issue de la formation

EVALUATION

Bulletin de salaire à compléter avec mise en situation, le cas final tiendra compte d'un critère de chaque partie du programme.

